

CG(2022)43-OJ
Le 26 octobre 2022

43^e Session du Congrès

Strasbourg, Palais de l'Europe
25-27 octobre 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR RÉUNION PUBLIQUE

L'interprétation simultanée sera assurée dans les deux langues officielles du Conseil de l'Europe (anglais et français) ainsi qu'en allemand et italien sauf indication contraire.

Les informations sur les langues supplémentaires disponibles pour les séances et les réunions (valables à la date indiquée ci-dessus) sont mentionnées dans cet ordre du jour et sur le calendrier des réunions [[CG\(2022\)43-01](#)].

Légende :
EN Anglais
FR Français
DE Allemand
IT Italien
TR Turc

En prenant la parole lors de la réunion, vous acceptez que votre déclaration soit filmée et enregistrée. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pourra utiliser ce matériel à des fins de formation, d'éducation et de communication internes et externes.

Les données à caractère personnel seront traitées conformément [au Règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instaurant un système de protection des données pour les fichiers de données à caractère personnel au Conseil de l'Europe](#) et dans le respect de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel ([STE n °108](#)) et son protocole d'amendement ([STCE n °223](#)).

Le Conseil de l'Europe n'est pas responsable de toute utilisation faite par un tiers du matériel vidéo ou audio de cette réunion, qui nécessite le consentement exprès des participants à la session.

Lundi 24 octobre 2022

Réunions des Bureaux *[EN/FR/DE/IT]*

9h30-10h30, Salle 6	Bureau de la Chambre des régions
9h30-10h30, Salle 8	Bureau de la Chambre des pouvoirs locaux
10h45-12h15 et 14h00-15h30, Salle 9	Bureau du Congrès

Réunions des groupes politiques – 15h45-17h45

Salle 9	Groupe du Parti Populaire Européen au Congrès (PPE/CCE) <i>[EN/FR/DE/IT/TR]</i>
Salle 8	Groupe des Socialistes, Verts et Démocrates Progressistes (SOC/V/DP) <i>[EN/FR/DE/IT/TR]</i>
Salle 6	Groupe Indépendant, Libéral et Démocratique (GILD) <i>[EN/FR/DE/IT/TR]</i>
Salle 10	Groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (CRE) <i>[EN/IT/TR]</i>

Réunion des Secrétaires des délégations nationales




Réunion d'information	15h40-16h20 Salle 3
-----------------------	---------------------

Mardi 25 octobre 2022

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

9h30-12h30, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mardi 18 octobre 2022, 10h00



9h30	Ouverture de la 43^e Session du Congrès par le Président Leendert VERBEEK
9h35	Vérification des pouvoirs des nouveaux membres [CG(2022)43-04] Présentation par les corapporteurs : Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Aleksandra MALETIĆ, Serbie (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de résolution [CG(2022)43-02]* 
9h50	Adoption de l'ordre du jour de la 43^e Session [CG(2022)43-OJ] Adoption du procès-verbal de la dernière séance de la 42^e session (24 mars 2022) [CG(2022)42-PV-03]  Adoption de la composition des commissions du Congrès [CG(2022)43-03]
	Révision du Code de Bonne Conduite en matière référendaire (adopté par le Conseil des élections démocratiques et la Commission de Venise) [CG(2022)43-21] <i>Projet de résolution sur la position du Congrès soumis à une procédure d'adoption sans débat (Règle 24 des Règles et Procédures du Congrès)</i> Rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP)
10h00	Election du/de la Secrétaire Général/e du Congrès Présentation des candidats  [l'élection aura lieu électroniquement] Résultats
10h20	Communication du Président Débat
10h40	Présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (22 mai 2022 – 9 novembre 2022) Allocution de Peter BURKE, Ministre d'État du logement et des collectivités, au nom de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres Questions
11h40	Le futur du Conseil de l'Europe et le rôle du Congrès dans ce cadre [SG(2022)2] [CG-BUR(2022)47-70] [AS-POL-2022-28] Allocution de Fiona O'LOUGHLIN, Rapporteuse sur « Un quatrième Sommet pour un Conseil de l'Europe renouvelé, amélioré et renforcé », Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Débat
12h30	Suspension de la séance
12h40	EVENEMENT : Lancement de la plateforme BePART

Mardi 25 octobre 2022

Séance plénière, [EN/FR/DE/IT/TR]

14h00-19h30, Hémicycle

* *Délai de dépôt des amendements : mardi 18 octobre 2022, 10h00*




14h00	La guerre de la Fédération de Russie contre l'Ukraine Allocutions de : <ul style="list-style-type: none">• Oleksiy CHERNYSHOV, Ministre de développement des communautés et des territoires, Ukraine• Vitali KLITSCHKO, Président de l'Association des villes ukrainiennes, Maire de Kyiv, Ukraine Débat	
15h00	Allocution de Caroline CONROY, Maire de Dublin, Irlande Echange de vues	
15h45	Discours de haine et des fausses informations : impact sur les conditions d'exercice des élus locaux et régionaux Présentation par les corapporteurs : Wilma DELISSEN VAN TONGERLO, Pays-Bas (L, GILD) et Kristoffer TAMSONS, Suède (R, PPE/CCE) Débat Vote sur l'amendement [CG(2022)43-11-AMDT] et sur le projet de résolution et projet de recommandation [CG(2022)43-11] *	
16h45	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale au Danemark Présentation par les corapporteurs: Xavier CADORET, France (L, SOC/V/DP) et Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2022)43-18] *	
17h45	Villes et régions intelligentes - perspectives pour une approche de gouvernance centrée sur les droits de l'homme Présentation par les corapporteurs : Tony BUCHANAN, Royaume-Uni (L, NI) et Jan MARKINK, Pays-Bas (R, GILD) Allocution de Mariya BADEVA, délégué jeune, Bulgarie Débat et vote sur le projet de résolution et projet de recommandation [CG(2022)43-13] *	
18h30	Accueil des femmes et des enfants réfugiés Présentation par les corapporteurs : Annika VAIKLA, Estonie (L, GILD) et Bernd VÖHRINGER, Allemagne (L, PPE/CCE) Allocution de Leyla KAYACIK, Représentante spéciale de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés Débat Vote sur les amendements [CG(2022)43-14-AMDT] et sur le projet de résolution et projet de recommandation [CG(2022)43-14] *	
19h30	Clôture de la séance	
19h30	EVENEMENT : Réception offerte par la Présidence irlandaise du Comité des Ministres (Restaurant Salon Bleu)	

Mercredi 26 octobre 2022

Chambre des pouvoirs locaux [EN/FR/DE/IT/TR]

9h00-12h00, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 19 octobre 2022, 10h00

9h00	Ouverture de la session de la chambre par le Président Bernd VÖHRINGER	
9h02	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2022)43-OJ]	
9h04	Communication du Président [CPL(2022)43-01]	
9h10	Rapport sur l'observation des élections locales partielles à Belgrade et plusieurs autres municipalités en Serbie (3 avril 2022) Présentation par la rapporteure: Carla DEJONGHE, Belgique (R, GILD) Débat et vote sur le projet de recommandation [CPL(2022)43-02] *	
10h00	Débat thématique : Révision de la Charte urbaine européenne II - Manifeste pour une nouvelle urbanité dans le contexte des situations de crise actuelles [CPL(2022)43-04] Présentations par : Anne COLGAN, Irlande (L, GILD) Christina BINDER, Bundeswehr Universität de Munich, Allemagne, membre du Groupe d'experts indépendants Débat	
11h00	Rapport d'information sur l'observation des élections locales partielles en Albanie (6 mars 2022) [CPL(2022)43-03] Présentation par le rapporteur : Stewart DICKSON, Royaume-Uni (R, GILD) Débat	
11h59	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPL(2022)43-DEC]	
12h00	Clôture de la session de la chambre par le Président	
12h15	EVENEMENT : <i>Exposition photographique "Shame – European stories" - événement de lancement court</i>	

Rencontre des délégué(e)s jeunes avec les membres du Congrès

12h30 - 13h45	<i>La cafétéria</i>	Rencontre ouverte aux délégué(e)s jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers <i>Autour de sandwichs et rafraichissements</i>
---------------	---------------------	---

Mercredi 26 octobre 2022

Chambre des régions [EN/FR/DE/IT/TR]

9h00-12h00, Salle 01

* *Délai de dépôt des amendements : mercredi 19 octobre 2022, 10h00*

9h00	Ouverture de la session de la chambre par le Président Harald SONDEREGGER	
9h02	Adoption de l'ordre du jour de la chambre [CG(2022)43-OJ]	
9h04	Election d'un(e) vice-président(e) de la chambre [CPR(2022)43-04] <i>[délai de soumission des candidatures : mercredi 26 octobre 2022, 7h00]</i> Présentation des candidat(e)s - Vote	
9h15	Communication du Président [CPR(2022)43-01]	
9h30	Identités régionales : promouvoir le dialogue et la diversité dans l'unité Présentation par le rapporteur : Karl-Heinz LAMBERTZ, Belgique (R, SOC/V/DP) Allocution de Marius WALLSTEIN, délégué jeune, Allemagne Débat et vote sur le projet de résolution et projet de recommandation [CPR(2022)43-02] *	
10h40	Les finances régionales en réponse aux crises [CPR(2022)43-03] Allocutions de : Sean M. DOUGHERTY, Conseiller principal et Chef du secrétariat du Réseau de l'OCDE sur les relations fiscales José Francisco HERRERA ANTONAYA, Directeur général de la Coopération avec l'Etat et l'Union Européenne, Région de Madrid, Espagne Atte KALEVA, membre de l'Assemblée régionale d'Helsinki-Uusimaa, Finlande Débat	
11h40	Débat libre	
11h58	Date de la prochaine session – mars 2023	
11h59	Adoption du rapport abrégé de la session de la chambre [CPR(2022)43-DEC]	
12h00	Clôture de la session de la chambre par le Président	
12h15	EVENEMENT : <i>Exposition photographique "Shame – European stories" - événement de lancement court</i>	

Rencontre des délégué(e)s jeunes avec les membres du Congrès







12h30 - 13h45	<i>La cafétéria</i>	Rencontre ouverte aux délégué(e)s jeunes, aux membres du Congrès, aux secrétaires des délégations et aux conseillers <i>Autour de sandwiches et rafraichissements</i>
---------------	---------------------	--

Mercredi 26 octobre 2022

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

14h00-19h30, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : mercredi 19 octobre 2022, 10h00

14h00	Adoption du procès-verbal de la séance du Congrès du 25 Octobre 2022 [CG(2022)43-PV-01am] [CG(2022)43-PV-01pm]	
14h02	Adoption formelle des textes approuvés par la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions [CG(2022)43-10]	
14h05	Les droits de l'homme et l'environnement <ul style="list-style-type: none">Un droit fondamental à l'environnement : un domaine pour les collectivités locales et régionales. Vers une lecture environnementale de la Charte européenne de l'autonomie locale Présentation par les corapporteurs : Belinda GOTTARDI, Italie (L, SOC/V/DP) et Levan ZHORZHOLIANI, Géorgie (R, PPE/CCE) Allocution de Zoé ELKÆR NICOT, jeune déléguée, Danemark Débat Vote sur les amendements [CG(2022)43-15-AMDT] et sur le projet de résolution et projet de recommandation [CG(2022)43-15]*Manuel sur les droits de l'homme pour les élus locaux et régionaux Volume III – Environnement et développement durable Présentation par le rapporteur: Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD) Débat Vote sur l'amendement [CG(2022)43-20-AMDT] et sur le projet de résolution [CG(2022)43-20]*	 
16h30	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Suède Présentation par les corapporteurs : Harald BERGMANN, Pays-Bas (L, GILD) et Matija KOVAC, Serbie (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2022)43-12] *	
17h20	Présentation des projets de terrain par les délégués jeunes [CG(2022)43-23] Présentations par : Nina KOISTINEN, Irlande Prodromos TZOUNOPOULOS, Grèce Elena MANSO PALA, Espagne Andžela RUDŽĪTE, Lettonie Ioana LIVADARIU, Roumanie Débat	
18h10	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en République Tchèque Présentation par les corapporteurs : Viorel FURDUI, République de Moldova (L, GILD) et Jani KOKKO, Finlande (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2022)43-17] *	
19h30	Clôture de la séance	
20h00	EVENEMENT : Réception offerte par la Ville de Strasbourg (Pavillon Joséphine, Parc de l'Orangerie)	

Jeudi 27 octobre 2022

Séance plénière [EN/FR/DE/IT/TR]

9h00-12h45, Hémicycle

* Délai de dépôt des amendements : jeudi 20 octobre 2022, 10h00

9h00	Adoption des procès-verbaux des sessions des chambres et de la séance du Congrès du 26 octobre 2022 [CPL(2022)43-PV], [CPR(2022)43-PV] et [CG(2022)43-PV-02] 
9h05	Suivi de la Charte européenne de l'autonomie locale en Belgique Présentation par les corapporteurs : Matthias GYSIN, Suisse (L, GILD) et Magnus BERNTSSON, Suède (R, PPE/CCE) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2022)43-16]* 
10h00	Activités de coopération du Congrès [CG(2022)43-22] Statements by: <ul style="list-style-type: none">• Vesna TRAVLJANIN, Directrice Exécutive de l'Association des collectivités et villes de la Bosnie-Herzégovine• Mzia GIORGOBIANI, Vice-ministre du développement régional et des infrastructures de Géorgie• Levan ZHORZHOLIANI, membre de l'Association nationale des autorités locales de Géorgie• Dumitru UDREA, Secrétaire général du gouvernement de la République de Moldova• Viorel FURDUI, Directeur executif du Congres des pouvoirs locaux de Moldova• Ihor KORKHOVYI Vice- ministre du développement des communautés et des territoires sur l'integration européenne, Ukraine• Oleksandr SENKEVYCH, Maire de Mykolaiv, membre du Conseil de direction de l'Association des villes ukrainiennes• Abdelaziz DEROUICHE, Préfet de Rabat, Président de l'Association Marocaine des Présidents des Conseils des Préfectures et des Provinces• Adnen BOUASSIDA, Maire de Raoued, Président de la Fédération nationale des communes tunisiennes• Diana ENDELADZE, ancienne jeune déléguée, Géorgie
11h20	Rapport sur l'observation des élections locales aux Pays-Bas (16 mars 2022) Présentation par le rapporteur : Vladimir PREBILIC, Slovénie (L, SOC/V/DP) Débat et vote sur le projet de recommandation [CG(2022)43-19]* 
11h55	Allocution du Secrétaire Général du Congrès sortant Andreas KIEFER
12h43	Adoption du rapport abrégé de la 43^e Session [CG(2022)43-DEC] 
12h45	Clôture de la 43^e Session par le Président du Congrès

- Le vote électronique aura lieu dans l'hémicycle et dans la salle 01 via le plateforme KUDO.
- Il est rappelé aux participants que l'accès à l'hémicycle est strictement limité aux détenteurs de badges indiquant le symbole spécifique de l'hémicycle.
- Conditions et délais de dépôt des amendements (congress.session@coe.int) : au plus tard à **10h00, 7 jours avant le jour** où le débat est ouvert sur les textes auxquels ils se réfèrent. Les amendements doivent être signés par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales pour les textes débattus en séance plénière ou par 5 délégués d'au moins deux délégations nationales siégeant dans une chambre pour les textes débattus dans cette chambre.
- **Inscription des orateurs** : l'inscription des orateurs pour les débats doit être effectuée directement dans Congress Connect ou doit être déposé auprès du Secrétariat de la Séance devant la tribune présidentielle
- **Bureau des finances** : 1035/1040/1033
- **Service de la Séance** pour toute question : Bureau 1081

L'ATTENTION DES MEMBRES EST ATTIREE SUR LES POINTS SUIVANTS :

- **TEMPS DE PAROLE DANS LES DÉBATS – Article 30 paragraphes 6 et 7 des Règles et procédures du Congrès**
 6. Le temps de parole des délégués est limité comme suit :
 - a. rapporteurs uniques présentant un rapport : dix minutes ;
 - b. corapporteurs présentant un rapport : six minutes chacun ;
 - c. rapporteurs uniques répondant aux interventions : cinq minutes ;
 - d. corapporteurs répondant aux interventions : trois minutes chacun ;
 - e. présidents des commissions répondant (à leur demande) aux interventions : trois minutes ;
 - f. autres orateurs (sauf pour des déclarations personnelles, pour la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements) : trois minutes ;
 - g. orateurs pour des déclarations personnelles, la fixation de l'ordre du jour, une question de procédure ou des amendements ou des sous-amendements : une minute.
 7. Lorsqu'il n'y a pas assez de temps pour que tous les orateurs soient entendus pendant la durée à l'article 30.6, le Président peut décider de réduire le temps de parole ou de ne pas permettre à toutes les personnes inscrites sur la liste des orateurs de s'exprimer.